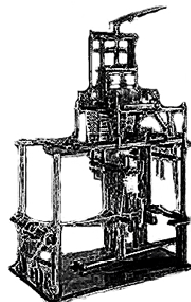


LE BISTANCLAQUE

l'outil pour tisser les luttes

le journal de la section du Rhône, financé par ses adhérents



EDITO

NOVEMBRE 2012

CONTRE L'AUSTERITE

EN EUROPE : manifestations et grève le 14 NOVEMBRE !

A LA DGFIP : grève unitaire le 27 NOVEMBRE !

Chaque jour, dans toute l'Europe, les politiques d'austérité montrent leurs effets néfastes pour les salariés, les retraités et les privés d'emploi, pour la croissance et le bien vivre ensemble.

En France, les stratégies financières des grands groupes et les politiques d'austérité budgétaire ont comme effets : fermetures d'usines, délocalisations, chantage éhonté à l'emploi et aux salaires, précarisation, chômage record, taxation des pensions, **restructurations des administrations et des services publics, coupes budgétaires, (2023 suppressions d'emplois à la DGFIP, baisse drastique des crédits, ...)**.

Dans toute l'Europe, les syndicats expriment leur ferme opposition aux mesures d'austérité qui font plonger le continent dans la stagnation économique, voire la récession.

Les traitements de choc infligés aux travailleurs, notamment en Grèce, en Espagne et au Portugal, montrent l'impasse de politiques qui conduisent à la destruction des droits sociaux...

La France et l'Europe peuvent sortir de la spirale infernale ! A l'appel de la CES, la journée de mobilisation du 14 novembre permettra aux travailleurs de toute l'Europe d'agir, ensemble et solidairement, pour des conditions de travail et de vie décentes et une autre politique.

En FRANCE, la CGT, la CFDT, Solidaires, FSU, l'UNSA (mais pas FO!!!) organisent, partout, des manifestations unitaires.

La CGT Finances Publiques 69 a appelé les syndiqués de la DRFIP à participer à la manifestation de LYON (11H Place Jean Macé) pendant la pause méridienne. Compte tenu de la journée de grève du 27/11/2012 à la DGFIP, il ne nous a pas semblé opportun d'appeler à cesser le travail le 14 Novembre 2012.

Oui, cette politique d'austérité, poursuivie par le nouveau gouvernement au nom de la réduction des déficits publics (en réalité pour donner des gages au marchés financiers et rassurer le capital) frappe durement notre administration.

Pendant 5 années, les agents de la DGFIP ont fait les frais de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP). Emblème du Sarkozisme, appuyée sur la fusion DGI-DGCP, elle a sabordé le Service Public fiscal, foncier et financier, laminé les effectifs et conduit à une dégradation sans précédent des conditions de la vie au travail, de l'accomplissement des missions et des conditions d'accueil des usagers.

Ensemble, nous avons combattu ces logiques destructrices. Ce n'est pas pour accepter, aujourd'hui, « une démarche stratégique », marque de fabrique du nouveau Directeur Général qui porte des orientations identiques !

C'est bien de cela dont il est question ! C'est dans la voie de nouvelles régressions pour notre Service public et ses agents que le gouvernement et ses nouveaux serviteurs veulent nous engager.

NOUS NE L'ACCEPTEMERONS PAS ! (venez nombreux participer aux initiatives qui vous seront proposées par l'intersyndicale très bientôt)



- CTL
- Lyon
- Municipale / Grand Lyon
- Nomination
- Parini

TOUS EN GREVE LE 27 NOVEMBRE 2012

COMPTE RENDU CT DU 12 OCTOBRE 2012

Après ouverture de la séance par M. MONCERE Président du Comité Technique, les organisations syndicales sont intervenues sur le contexte général à la DGFIP. La CGT FINANCES PUBLIQUES a rappelé sa condamnation sans appel des politiques d'austérité en France et en Europe. Nous avons dénoncé les conséquences de celles-ci au niveau de la Fonction Publique et de la DGFIP en particulier :

- Suppression de 2023 emplois à la DGFIP année 2013
- baisse des crédits de fonctionnement (7% en moyenne mais sûrement plus dans le Rhône)
- gel du point d'indice
- jour de carence

En conclusion, la CGT a appelé à la mobilisation des personnels notamment fin novembre par la grève.

Nous avons également rappelé que la situation des effectifs devenait dramatique dans le département (exemple la Trésorerie de Vaulx en Velin où l'équipe de Direction s'est rendue). La Direction ne conteste pas les faits et est inquiète pour les années à venir notamment en matière de budget.

Le Directeur retient trois orientations parmi celles annoncées par le ministre lors de son discours du 31 août : On garde le cœur de nos missions ; il n'y aura pas de nouvelles réformes d'ampleur ; sur la méthode, affirmation de la place donnée à la concertation.

Le Directeur indique que les suppressions d'emplois seront moins ciblées sur la catégorie C, tous les cadres seront touchés, y compris les AGFiP. Cela est-il sensé nous rassurer ? Il convient de réfléchir au maintien d'une présence ponctuelle pour certains postes de taille réduite dans le réseau de proximité.

Au sujet des mesures de simplifications, une instance nationale est chargée de communiquer. Pour faire face aux charges de travail et donner suite aux groupes d'expressions métiers, plusieurs pistes seront étudiées. Des propositions seront mises en ligne régulièrement (objectif 5 par mois !).

Une réflexion sur l'accueil est en cours. Comment faire pour que les contribuables ne viennent pas ! Un audit de l'Inspection Générale des Finances est en cours notamment à la CAE.

RAPPORT ANNUEL POUR 2011

Les résultats de la DRFIP en matière d'IR et d'ISF sont en baisse du fait des modifications législatives favorables aux hauts revenus.

Le taux de recouvrement du contrôle fiscal est également en baisse (37,22%) par rapport à l'année dernière et inférieur à la moyenne nationale (environ 40%). Au-delà des explications techniques, la CGT estime qu'en période de pénurie budgétaire ce taux de recouvrement est largement insuffisant, y compris au niveau national !

La frilosité de la DG sur le sujet des dépôts de plaintes pour poursuites correctionnelles est aussi révélateur que la lutte contre la fraude reste encore un effet d'annonce plutôt qu'une réalité concrète. Le quantum de 1000 plaintes retenues par la Commission des Infractions Fiscales n'est pas relevé, ce qui implique un dépôt par la DG de 1300 plaintes maximum, alors que près de 5000 dossiers sont concernés.

POUR 2012, SEULEMENT 600 PLAINTES SERAIENT DEPOSEES ! La CGT exige des décisions politiques fortes sur le sujet !

BILAN SOCIAL 2011

C'est un titre trompeur, le document est avant tout un état des lieux sous l'angle statistique : nombre d'agents, temps partiel, utilisation CET, répartition par sexe, catégorie, structures etc ...sans aucune analyse et sans perspectives. Par exemple, en 2011 le nombre de jours épargnés en CET dans la filière GP est triplé (de 1561 à 4663). Est-ce que les contraintes dans les services poussent les agents à ne pas les utiliser ? Nous le pensons.

Sur le dialogue social, les conditions de vie au travail, et l'action sociale, c'est pareil ! La CGT ne s'attache pas aux nombres de réunions tenues mais à leur contenu. Compte tenu des contraintes budgétaires, ce qui reste du bilan social 2011, est relativement peu consistant.

LE CHAT EST MAIGRE !!!!

Nous avons réitéré nos critiques sur l'absence de solutions apportées. Dans le cadre du DUERP, les attentes exprimées ne sont pas suivies d'effets visibles. Nous avons demandé quelle était l'analyse de la direction sur le Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS). Il n'y en a pas ! L'analyse sera possible après la collecte des informations de plusieurs années. Ce n'est donc pas le « *moyen efficace de prévention* » qui nous a été présenté !

Nous avons demandé que le bilan social de la DRFiP intègre des éléments descriptifs et d'analyses sur les difficultés des agents et des services. Rien ne traduit l'engagement des personnels dans l'accomplissement quotidien des missions.

En attendant de lire la prochaine « *radiographie* » de la DRFiP, la CGT portera les revendications des agents pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

FORMATION PROFESSIONNELLE

C'est encore un catalogue, agrémenté de divers « *graphiques et camemberts colorés* », merci excel ! Quelques données :

- 210 préparations concours (1442 jours) ; 226 stagiaires à L'ENFIP LYON ; 10 648 j de formation ; etc...
- 18 actions phares (nombreuses !) : de la formation des cadres SIP à la prévention et à la lutte contre les discriminations, avec des actions orientées métiers (recouvrement, CFE, partenariat URSSAF, GAIA, HELIOS, CHORUS, ...).

Le volet qualitatif est sommaire, c'est la compilation des appréciations des agents (animation, pédagogie, objectifs atteints, acquisition connaissances et méthodes,...).

Les formations développées par la DRFiP sont les plus appréciées. Les formations nationales le sont moins (trop éloignées du terrain et trop théoriques). Celles-ci étaient parfois adaptées par la DRFiP. Dorénavant, la DG refuse toutes adaptations et les modules écoles ne seront plus disponibles pour les formations développées en local.

La CGT a signalé des cas où la formation n'était pas adaptée à la situation des agents (ex stage sur le contentieux foncier sans avoir suivi le module de base). Il existe un parcours pédagogique, qui devrait être suivi. Face à l'insistance de certains chefs de service, la délégation à la formation professionnelle accepte malgré tout des agents au parcours incomplet. Le Directeur, visiblement agacé, rappelle que l'acquisition des compétences doit correspondre à une progression de l'enseignement. On ne commence pas par le contrôle, si on ne connaît pas l'assiette. C'est logique !

En réponse à nos critiques sur les questions liées à la connaissance des objectifs, à la durée, à la programmation des formations, la DRFiP s'engage à améliorer l'information des agents et la programmation. La prochaine présentation évoluera dans sa forme et sera plus détaillée.

Le plan 2012/13 sera prolongé jusqu'à la fin de l'année 2013. A partir de 2014, le plan de formation sera décliné par année civile.

QUESTIONS DIVERSES

Mise en route du chauffage :

Des rumeurs sur une éventuelle date tardive ont conduit la CGT à poser la question. Les difficultés budgétaires de certaines DDFIP font craindre que pour faire des économies, la période chauffage soit réduite. Nous estimons que les agents doivent avoir en permanence une ambiance thermique satisfaisante. Malgré une situation budgétaire tendue, la DRFiP indique qu'elle sera en mesure de finir l'exercice 2012 à l'équilibre. En revanche, avec une baisse attendue supérieure à 7%, elle est plus réservée pour l'exercice 2013. Compte tenu des prévisions météorologiques, le démarrage a été fixé pour le 15 octobre.

Tickets restaurants : Leur attribution ne respectait pas

toujours les règles, lors de la prise de journée de récupération.. En cas de « *récup* » sur une journée, l'attribution des 18 tickets mensuels est réduite. Depuis le 1er juillet, cet avantage éhonté a été supprimé par la direction pour corriger une situation dont la gravité n'échappait à personne ! Sur ce dossier, la question principale est l'augmentation significative de la valeur du titre restaurant du ministère. Existe-t-il en France un titre moins cher ? Sûrement pas !

CFP de Meyzieu : Compte de tenu de l'échéance du bail l'année prochaine, quel est l'avenir du poste ? Le futur SIP de Lyon Est se fera avec le transfert des emplois du recouvrement sur le site de

Bron. Le Secteur Public Local restera sur site. Le coût du loyer n'est pas un problème, même si les locaux deviendront de fait surdimensionnés. Si la mairie propose un nouveau local plus adapté, on verra !

Déménagement de Lyon

Amendes : Il semble possible de maintenir le poste jusqu'en 2014, ensuite les locaux seront rasés dans le cadre d'un nouvel aménagement du quartier. La possibilité d'installer le poste à Vivier Merle est envisagée, dans le cadre d'un projet plus large concernant l'implantation des services de la DGFIP du département (Disi, Dircofi, DRFiP,...).

Avenir Lyon Municipale - Grand Lyon : article page suivante

Avenir Lyon Municipale / Grand Lyon

Compte tenu du loyer très onéreux de Lyon Municipale et des liens entre la ville de Lyon et le Grand Lyon le déménagement de Lyon Municipale est envisagé ! La solution devra convenir aux ordonnateurs. L'accord des ordonnateurs a été donné et la piste la plus avancée est une installation dans les locaux du Grand Lyon. Le dossier est remonté au cabinet du ministre avec un avis favorable. Est-ce que ce sera une fusion ou une juxtaposition ? Pas de certitude, cependant le DRFiP préférerait une fusion ! **Nous avons insisté sur le mépris à l'égard des personnels qui n'ont reçu aucune information officielle de la DRFiP.** L'explication est que le projet n'étant pas définitif, seules des hypothèses peuvent être présentées aux agents. **De qui se moque-t-on ?**

Lors d'HMI tenues dans ces deux postes, il ressort que la majorité des agents n'est pas favorable à la fusion mais pour des raisons différentes. Au Grand Lyon, les agents s'inquiètent de perdre en polyvalence (plus un service est important en nombre de personnel, plus la spécialisation est grande) alors qu'à la trésorerie municipale les agents n'ont globalement pas envie de déménager car ils sont très satisfaits de l'emplacement et de la qualité de leurs locaux.

Lors d'entretiens individuels, le trésorier intérimaire du Grand Lyon (titulaire à Lyon Municipale) a déjà interrogé les agents du Grand Lyon sur l'évolution de leurs tâches quotidiennes en cas de fusion. Son arrivée de Bretagne fin 2011, aurait été motivée par la promesse de la fusion des deux postes.

En terme de locaux, un espace devrait être libéré au Grand Lyon à l'été 2013. Après travaux, l'installation est envisagée pour la fin de l'année prochaine.

Se pose également le problème des cadres A, (trop !) nombreux en cas de fusion. Que vont-ils devenir ? Une « guerre des chefs » risque d'avoir un impact négatif sur l'ambiance et l'organisation du futur service.

Il est opportun de rappeler qu'une fusion de services est généralement une « *bonne occasion* » pour réduire les effectifs. Ces manœuvres en souterrain, sans informer officiellement les agents et leurs représentants, sont inacceptables. L'explication de la DRFiP est suffisamment explicite pour comprendre que le dossier est largement avancé. Le directeur se rendra sur place pour communiquer avec les agents. **Nous réclamons davantage de transparence sur l'avancée de ce projet !**

Hollande impose un Sarko-boy à Bercy

C'est une première : François Hollande a signé mardi 18 septembre le décret de nomination du très sarkozyste Philippe Parini, nouveau trésorier-payeur général (TPG) de Paris, contre l'avis de Pierre Moscovici et Jérôme Cahuzac, respectivement ministre des Finances et ministre du Budget.

La proximité de Philippe Parini avec l'ancien président est connue : il fut trésorier-payeur général des Hauts-de-Seine et chargé en 2008 par Nicolas Sarkozy d'effectuer la délicate fusion entre la direction générale des Impôts et celle de la Comptabilité publique. Depuis l'installation de Hollande à l'Elysée, de nombreux hauts fonctionnaires notoirement proches de Sarkozy, comme Bernard Squarcini ou Frédéric Péchenard dans la police, ont été promptement remplacés.

Philippe Parini, qui fut écarté de Bercy par le gouvernement Jospin, sauve cette fois sa tête. Au prix d'étranges manœuvres.

Petit retour en arrière. En octobre 2011, le précédent TPG de Paris fait valoir ses droits à la retraite. Philippe Parini, alors directeur général des Finances publiques, nommé par Sarkozy, décide de ne pas choisir de remplaçant et gèle le poste, avec l'accord du ministre de l'Economie. Résultat : la place reste vacante pendant huit mois.

Après la victoire de la gauche en mai dernier, Parini fait comprendre qu'il est intéressé par la fonction. Refus catégorique de Moscovici et Cahuzac. Même attitude de Pierre-René Lemas et Emmanuel Macron, respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint de l'Elysée, qui ne jugent pas raisonnable de donner à Parini

le contrôle de la comptabilité et de toutes les opérations financières de la Ville de Paris, poste qu'il avait déjà occupé quelques années auparavant.

La semaine dernière, pourtant, François Hollande en a décidé autrement, sans même attendre une réunion de la commission administrative paritaire de Bercy, généralement consultée pour avis. Pour quelle raison ? Mystère. Intervention d'émissaires de Sarkozy auprès de Hollande ? Deal politique en relation avec les futures élections municipales ? Les initiés se perdent en conjectures. Une chose est sûre pour le moment : l'association des trésoriers-payeurs généraux, plus que troublée par cette pratique d'un genre nouveau, envisage de déposer un recours.

Article paru dans "Le Nouvel Observateur" du 26 septembre 2012

Lyon, le 12 novembre 2012

Syndicat CGT Finances Publiques Rhône : - 165 rue Garibaldi 69003 Lyon - 04 78 63 32 29 – permanence le jeudi après midi local syndical

Web : <http://www.financespubliques.cgt.fr/69/> - e.m@il : cgt.dr69@dgfp.finances.gouv.fr

Syndicat National CGT Finances Publiques : -Case 450 ou 451 - 263, rue de Paris 93514 MONTREUIL CEDEX -

Web : <http://www.financespubliques.cgt.fr/spip/> - e.m@il : dgfp@cgt.fr - cgt@dgfp.finances.gouv.fr